

15122008-Police : MBAOP se prononce pour le privé, pour économiser !

Demain, la police de sécurité sera-t-elle contrôlée par le privé ? En tout cas une nouvelle étape majeure dans la privatisation d'un certain nombre de tâches dans le domaine de la sécurité vient d'être franchie. C'est du moins ce qui ressort de la prise de position de Michèle Alliot-Marie, la Ministre de l'Intérieur, ce lundi lors de l'ouverture du Sommet européen de la Sécurité privée à Paris quand elle a annoncé la création d'un "Conseil économique de sécurité". Il sera "chargé de lui faire des propositions en vue d'une approche globale de la sécurité mêlant les secteurs public et privé.

Depuis plusieurs années on assiste en France à un transfert toujours plus large de missions de sécurité au privé, aussi bien au plan de la sécurité publique quotidienne que de tâches plus spécifiques, comme les enquêtes et l'Intelligence économique. Des vigiles et des gardes remplacent de plus en plus souvent les « policiers officiels » dans d'importantes missions de sécurité publique. Pour ne prendre qu'un exemple, spectaculaire et peu connu : la sécurité des ambassades de France dites de 3^o niveau, les moins importantes, est désormais assurée non par des gendarmes ou des CRS, mais par des sociétés privées locales, c'est-à-dire choisies dans le pays où siège l'ambassade. Selon un spécialiste...

Dix vigiles de recrutement local coûtent moins cher pour un an qu'un mois de gendarme en mission avec sa famille.

Nous ne donnerons pas d'exemple pour des raisons de... sécurité. De façon plus spectaculaire, on constate que les sociétés de sécurité privée envahissent tous les domaines : le contrôle des passagers et des bagages dans les aéroports, entre autres Orly et Roissy 2 ; la sécurité dans les grandes surfaces, dans les grands ensembles de logements. Ils sont aujourd'hui 90.000.

Le privé en Europe pèseraient aujourd'hui 1,7 million d'employés, 50.000 entreprises, 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires. La France est d'ailleurs relativement en retard.

L'organisateur privé de ce colloque, la CoESS, Confédération européenne des services de sécurité (trente organisations nationales), a préparé le travail en collaborant avec l'INHES – Institut National des Hautes études de la Sécurité – pour l'élaboration d'un Livre Blanc intitulé « Demain, quelle sécurité pour l'Europe ? ».

« Alors que les forces de sécurité étatiques vont gagner en productivité mais être stables en nombre, souligne Pierre Monzani, le directeur de l'INHES, les emplois dans la sécurité privée vont se développer fortement. »

On évoque un effectif de 200.000 employés dans les SSP – sociétés de sécurité privées – dans la perspective des dix ans à venir, soit autant que la gendarmerie et la police nationale réunies !

Il y a encore peu, Michèle Alliot-Marie dénonçait l'invasion du marché de la sécurité par les « officines privées », il semble qu'elle se soit soudain convertie. Sans doute à l'initiative de MBAOP (Mon Bien aimé omni Président) Nicolas Sarkozy : l'œil fixé sur la RGPP (révision général des politiques publiques), et les économies budgétaires drastiques nécessaires pour boucher les trous de la crise économique et financière, il n'est plus du tout décidé à accorder de nouveaux moyens aux polices « officielles », en dépit de ses engagements de campagne électorale. Au contraire, puisque d'importantes réductions d'effectifs sont programmées tant dans la police nationale que dans la gendarmerie. Dans la préface au Livre Blanc publié lors de ce colloque, le Président s'engage personnellement, il constate que «la demande et l'offre de sécurité se font plus pressantes et exigeantes, en raison de l'espace laissé par la réduction nécessaire des dépenses des États ». L'acteur public n'a donc plus les moyens d'assumer seul sa mission, assène-t-il.

Terrorisme

terrorisme - la menace

13 Dec 2008

Une menace très réelle

On va encore m'insulter, me taxer d'adepte du complot généralisé, on va m'accuser de terroriser les bons Français tranquilles. Pourtant, il faut bien le dire : le juge Jean-Louis Bruguière n'est pas le seul à agiter le spectre de la menace terroriste. Dans les "milieux spécialisés" on s'inquiète vraiment.

On ne l'a pas crié sur les toits à Paris : dans la foulée d'une vaste opération anti-terroriste menée en Belgique jeudi, plusieurs personnes considérées comme proches d'Al Qaeda ont été interpellées en France par les policiers chargés de l'anti-terrorisme.

La police belge avait arrêté quatorze individus lors de perquisitions à Bruxelles et à Liège, alors que l'un d'entre eux semblait être sur le point de commettre un attentat suicide. "Cinq hommes et une femme ont été inculpés d'appartenance à un groupe terroriste et placés en détention préventive", a déclaré vendredi Lieve Pellens, la porte-parole du parquet fédéral.

Cette opération doit-elle conduire la France à craindre des attentats perpétrés par des groupes islamistes ? « Tout à fait, me confirme-t-on de source très informée et sûre. Plusieurs pays d'Europe sont concernés. Les Britanniques commencent à mesurer la menace, mais ils sont avant tout concernés par les Pakistanais et les Cachmiris. En France, la principale inquiétude vient d'Al Qaeda au Maghreb, l'ancien GSPC. Ils ne sont pas très nombreux, mais très mobiles, leur territoire d'action est immense. Base arrière au Sud-Sahara et dans les Etats riverains comme le Niger ou le Mali. Ils peuvent se déplacer sur plusieurs centaines de kilomètres en une journée ».

Pour être très exact, les services français sont moins préoccupés par une menace contre le territoire national – sans l'exclure - que contre les expatriés et les intérêts français à l'étranger, ainsi que les ambassades. En Algérie, mais pas seulement.

Le Monde » rappelait il y a quelques jours (édition du 10 décembre) que dans un discours de vingt-neuf minutes posté le 22 septembre sur un site Internet islamiste, largement passé inaperçu, Abdelmalek Droukhal, "émir" suprême de l'organisation d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) avait lancé cette menace :

"Ceux qui pensent que la France assurera sa sécurité sur ses terres (...) se trompent." Elle n'aura pas la capacité "de le faire, puisqu'elle sera, le jour venu, préoccupée par sa propre sécurité".

Rebaptisé Al Qaeda au Maghreb, le GSPC a émergé en 1998-1999. Avec un objectif clair dès l'origine : le GSPC entendait mener "le djihad contre le régime algérien qui a renié l'islam, et contre ses maîtres chrétiens et juifs".

Les groupes islamistes pratiquent en outre aujourd'hui sur une large échelle les enlèvements pour obtenir des rançons afin de remplir les caisses. Début novembre 2008, après des mois de négociations, deux touristes autrichiens enlevés dans le Sud tunisien en février 2008 ont été libérés contre une rançon de 1 à 2 millions d'euros. Les services algériens sont fort mécontents que cette information ait été dévoilée.

On assiste à un véritable élargissement des pratiques initiées naguère par les FARC en Colombie, et par les pirates au large de la Somalie. Michèle Alliot-Marie, la ministre de l'Intérieur, s'est voulue rassurante. Ma source est beaucoup plus formelle : le niveau de la menace est élevé. Les exercices anti-terroristes ordonnés par MAM ne doivent pas faire illusion.